

LES CABINETS MARVELL ET REINHART MARVILLE TORRE SUR LE PARTENARIAT ENTRE CANAL PROGRESS ET GROUPE EXPRESS ROULARTA

Paris, le 04 Juin 2013 – Le Groupe Express Roularta fait son entrée au capital de Canal Progress et conclut un partenariat commercial pour développer le soutien scolaire en ligne.

Via son site internet Channel Progress, Canal Progress, premier organisme de soutien scolaire en ligne, vient de céder 33,33 % de son capital au Groupe Express Roularta, éditeur de contenus.

Channel Progress produit et diffuse des programmes complets de révisions et de corrections d'exercices interactifs en ligne pour les collégiens et lycéens francophones à travers le monde. Depuis son lancement en septembre 2011, l'entreprise dispense des cours (mathématiques, physique-chimie, SVT, histoire-géographie, philosophie, ...) et offre ainsi un accompagnement scolaire accessible à toutes les familles, quelle que soit leur situation géographique ou financière.

Le Groupe Express Roularta édite à ce jour 21 magazines, 6 sites internet, 5 applications (mobile et tablette) et plus de 100 guides pratiques. Organisé en 3 pôles (Femmes, Culture-Loisirs, Information-Business) le groupe détient notamment des magazines comme Maison Magazine, Zeste Cuisinons, Studio Ciné Live, L'Express, L'Expansion, ou encore L'Étudiant.

A l'occasion de cette opération, un partenariat commercial a été conclu entre L'Étudiant et Channel Progress, afin de développer le soutien scolaire en ligne grâce à leurs réseaux respectifs et via un site internet commun (<http://soutien-scolaire.letudiant.fr/>).

Conseil de Canal Progress : Marvell (Fabrice Bouquier, Avocat Associé)

Conseil du Groupe Express Roularta : Reinhart Marville Torre (Dominique Dermerguerian, Avocat Associé)

Contact cabinet

Fabrice Bouquier
Marvell

Tél. : +33 (0)1 53 43 13 13

fbouquier@marvellavocats.com

www.marvellavocats.com

Contact cabinet

Dominique Dermerguerian
Reinhart Marville Torre

Tél. +33 (0)1 53 53 44 44

dermerguerian@rmt.fr

www.rmt.fr

Contact presse

Cyril Rocca
Sachinka

Tél. : + 33 (0)1 40 46 07 27

c.rocca@sachinka.com

www.sachinka.com

A propos de Marvell

Créé en octobre 2011, Marvell est issu de la fusion des cabinets LSK et WSA, respectivement créés en 1988 et 1997. Marvell accompagne ses clients - entreprises, investisseurs, porteurs de projets, dirigeants - dans leurs activités quotidiennes et dans leur développement.

Les équipes, composées de 10 associés, interviennent dans l'ensemble du droit des affaires et sont organisées autour de 5 pôles : corporate, droit social, droit commercial, droit fiscal, restructuring et procédures collectives. Le cabinet compte aujourd'hui une cinquantaine de professionnels dont plus de 30 avocats.

A propos de Reinhart Marville Torre

Cabinet d'entrepreneurs au service des entrepreneurs, Reinhart Marville Torre se développe de façon constante depuis 20 ans. Fondée en 1990, notre société d'avocats indépendante compte aujourd'hui 50 avocats dont 17 associés et offre un service complet en conseil et en contentieux. Notre équipe, reconnue pour son expertise dans les principaux domaines du droit des affaires, est animée par une exigence constante de qualité. Elle accompagne les directions générales et fonctionnelles comme les personnes privées dans toutes les problématiques qui nécessitent l'intervention d'un expert juridique et financier.
